

## La nomination mouvementée du docteur Flaubert à l'Hôtel-Dieu de Rouen \*

par Germain GALÉRANT \*\*

En février 1815, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Rouen se virent confrontés à une situation gênante : leur unique chirurgien, Laumonier, qui, depuis 1785, assumait sa tâche avec compétence, venait d'être frappé d'une hémiplegie. Agé de soixante cinq ans, son indisponibilité survenait d'autant plus mal à propos que les deux hôpitaux de la cité normande demeuraient encombrés des blessés de la Campagne de France qui, de surcroît, avaient apporté le typhus.

Pour être sérieux, le souci des responsables se voyait tempéré par la présence d'un jeune et talentueux chirurgien, Achille Cléophas Flaubert, en qui chacun devinait le successeur de Laumonier.

Né en 1785, près de Troyes, issu d'une famille de vétérinaires très estimés, il vint à Paris, en 1805, pour y faire sa médecine et se distingua d'emblée par une place de premier au concours de l'Internat récemment institué par le docteur Thouret, le propre beau-frère de Laumonier.

Elève de prédilection de Dupuytren, il ambitionnait de devenir son émule lorsqu'il fut atteint d'une affection pulmonaire avec hémoptysie, ce qui lui valut d'échapper à l'enrôlement dans les armées napoléoniennes. Précisons que cette fâcheuse avanie évolua vers la guérison spontanée et définitive ce qui laisse planer un certain doute quant à la précision du diagnostic ? Toujours est-il qu'elle allait infléchir son destin à travers une succession de circonstances imprévues.

En effet, à ce moment-là, Laumonier recherchait un "gagnant-maîtrise" – nous dirions un chef de clinique – et il s'en remit à Thouret pour un choix judicieux. Dupuytren, avec qui il était très lié, lui recommanda Flaubert ; non seulement en raison de sa valeur mais en soulignant que le séjour dans un pays réputé pour l'excellence de son climat et de sa gastronomie rétablirait sa santé.

Une légende tenace veut que l'illustre chirurgien, loin d'obéir à des sentiments généreux, aurait été motivé par le souci de se débarrasser d'un futur et redoutable

---

\* Communication présentée à la séance du 27 avril 1991 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* 152 Boulevard Clemenceau, Le Havre.

concurrent ? C'est peu crédible ; rien, parmi l'abondance des textes confidentiels qui concernent les Flaubert ne laisse percevoir l'écho de telles manigances. Aussi bien, cette promotion offrait au disciple de Dupuytren une occasion inespérée de se perfectionner dans un art où comptait avant tout la technique manuelle, avant de revenir à Paris, armé de toutes pièces, sans que quiconque puisse lui barrer l'accès aux concours. Si le passage à Rouen se transforma en fixation définitive c'est parce que le jeune et séduisant collaborateur de Laumonier devenu commensal de son patron s'éprit d'une ravissante jouvencelle, la nièce de sa femme, orpheline de naissance élevée à leur foyer.

Les épousailles eurent lieu en 1812. Flaubert s'installa à Rouen, en face de la cathédrale, à titre libéral, tout en conservant ses entrées à l'Hôtel-Dieu où Laumonier, beau-père *in partibus*, le désignait clairement comme son dauphin. Dans ces conditions, l'indisponibilité du chirurgien-chef s'avérait peu préoccupante ; tout n'allait-il pas se diluer à travers une correspondance administrative banale qui entérinerait la nomination de Flaubert ?

Et ce fut le coup de théâtre ! Stupéfiant !

N'oublions pas que l'événement s'est passé sous la Première Restauration. A Rouen, le comte Stanislas de Girardin, préfet de l'Empire mais rallié aux Bourbons, a conservé son poste et il informe les administrateurs hospitaliers de son choix en faveur d'un certain Aumont, personnage obscur qui se prévaut d'avoir appartenu à la Maison du Roi. Nul n'a jamais su où il a poursuivi ses études ni-même s'il est diplômé ; un seul indice : son homonymie avec un avocat rouennais qui, en 1792, avait tenté de libérer Louis XVI contre rançon ? Quant au préfet, il se sentait d'autant plus à l'aise que Laumonier, excipant du droit de désigner son successeur, le suppliait, en termes émouvants de nommer Aumont "en témoignage de récompense pour son dévouement et ses longs travaux".

Chez les Flaubert, ce fut la consternation ! Tempérée par le soutien unanime des administrateurs outrés de la servilité du préfet. Ils cherchèrent à gagner du temps pour intriguer en haut lieu et faire annuler la mesure en arguant d'un vice de forme que l'un d'eux, personnage subtil, avait réussi à dépister.

Le texte retourna à Paris où il tomba dans un Ministère en plein désarroi : c'était le 15 mars 1815 et Napoléon, revenu de l'Ile d'Elbe, approchait de la capitale, inexorablement. Le 20, il couchait aux Tuileries ; le crédit d'Aumont était ruiné !

Restait à clore le dossier en faveur de Flaubert.

Des difficultés surgirent aussitôt. Les responsables, empêtrés dans une suite de reniements et de prestations de serments contradictoires songeaient davantage à tergiverser qu'à arrêter des décisions. Et les jours passèrent : 30... 60... 90... Bientôt, on atteindrait 100 !

Le 99ème, le Ministre signa : Flaubert était nommé !

De justesse ; le lendemain, la Garde mourait à Waterloo...

Il y a lieu, maintenant, de s'interroger sur l'étrange conduite de Laumonier.

Nous possédons toujours la lettre où il sollicite en faveur d'Aumont ; elle n'est pas de sa main, seule la signature est la sienne, mais elle est tremblée, incertaine, douteuse ?

Malgré tout, cette graphie peut s'expliquer par les altérations motrices de l'hémiplégie ; il n'empêche que Laumonier n'en a jamais désavoué le sens.

Dans ces conditions, faut-il admettre qu'un dissentiment l'aurait opposé à son protégé ? Rien ne le laisse supposer ; au contraire, le dossier contient une lettre de ce dernier écrite au moment où il vient de prendre ses fonctions ; elle évoque son prédécesseur "dont la santé demeure précaire et qui lui a réservé son aimable accueil habituel".

Le fond de l'affaire est ailleurs, dans le contexte politique d'une époque fertile en rebondissements dramatiques.

Sur ce point, la situation de Laumonier était inconfortable. Outre le célèbre docteur Thouret, son épouse avait eu un autre frère, Jacques, un avocat, député du Tiers Etat à la Constituante. Il en fut président et, à ce titre, c'est lui qui reçut le Serment de Louis XVI ; nous lui devons aussi la division de la France en départements. Réélu à la Convention, il siégea parmi les dantonistes ; en 1794, sa position encore puissante lui permit, à la requête de Laumonier, d'envoyer un précieux pactole aux hôpitaux de Rouen incapables de survivre à la suite des décisions aberrantes des Grands Ancêtres qui estimaient ces établissements "ruineux, anachroniques et inutiles", selon le mot de Barrère ! Laumonier se vit chaleureusement félicité par les administrateurs et il se préparait à récidiver lorsque son bienfaisant beau-frère fut guillotiné ; une mésaventure dont on écopiait alors comme d'une simple contravention. Le chirurgien, consterné, s'en revint à Rouen où les Sans-Culottes, qui avaient retourné leurs carmagnoles, se préparaient à épurer cet exécrable parent d'un scélérat.

Ayant réussi à leur échapper, il n'oublia jamais la leçon et en déduisit qu'il était vital de se ranger du côté des puissants du jour sans trop se poser de questions. De zélé républicain il devint thuriféraire de Napoléon ; en février 1815, Louis XVIII régnait, alors, allons-y pour les Bourbons...

Le préfet raisonnait de même. On lui envoyait un inconnu paré de lys et de blanches cocardes, pourquoi faire le difficile ? D'autant plus que le jeune Flaubert sentait le fagot ; il ne cachait pas ses idées libérales et dédaigna de se réclamer de la conduite "résistante" de son père pendant la Terreur, ce qui aurait pu contrebalancer le prestige d'Aumont.

En effet, certain jour de l'An II, Nicolas Flaubert, dans son modeste village champenois, s'était mêlé à un groupe de paysans qui s'efforçaient de déchiffrer le Manifeste des Princes. Mais, peu sûrs de leur alphabet, ils ânonnaient péniblement ; Nicolas se saisit du papier et déclara qu'il allait le lire "plus amplement", préfigurant ainsi le "gueuloir" de Gustave. Le soir même, les patriotes l'emmenèrent à Paris où, incarcéré à la Conciergerie, il ne tarda pas à comparaître devant le peu aimable Fouquier-Tinville. On raconte que, condamné à mort, il avait pris place dans la fatale charrette lorsque, un essieu s'étant rompu, il fallut ramener tout le monde en prison ; le lendemain, c'était le 9 Thermidor...

Ce ne sont que fariboles.

Point de charrette aux roues détraquées, point de sanglant couperet se profilant à l'horizon, point de Samson non plus. Nicolas comparut bien devant le sinistre accusateur public et le scribe, mû par ses habitudes routinières, avait déjà inscrit "la

mort", lorsque la sentence tomba : la déportation. Grâce à quoi le vétérinaire put retourner à ses bestiaux.

De toute évidence, le préfet, à supposer qu'il l'eût su, ne tint aucun compte de ce récit.

Quant à Laumonier, même s'il avait eu une attitude plus déterminée, ses chances étaient nulles d'imposer son dauphin à des personnages aussi prévenus ; son réalisme est excusable, même s'il n'est pas chevaleresque.

Telle est l'histoire de cette nomination mouvementée. Elle est banale et ne mériterait pas d'être évoquée si elle ne nous interpellait en nous montrant à quel niveau de décrépitude était tombée la profession médicale en 1815 pour qu'un obscur individu, seulement nanti de recommandations politiques, ait été sur le point de supplanter, au plus haut poste médical de la Normandie, celui qui sera surnommé "le Dupuytren de la Province".

Point n'est besoin de minutieuses recherches pour en découvrir la raison ; il suffit de la sécheresse d'un catalogue.

Que cela plaise ou non, il faut bien reconnaître que les décisions insensées des révolutionnaires ont entraîné la médecine, peu brillante auparavant dans une régression catastrophique dont certains effets sont encore sensibles.

Au mépris des Cahiers de doléances qui demandaient davantage de docteurs en médecine instruits et de sages femmes compétentes, la Constituante répondit dès janvier 1790 par la licence d'exercer l'art de guérir sans justifier des moindres études. C'était légaliser le charlatanisme alors que le peuple exigeait sa disparition ! En 1791, les lois d'Allardes et Le Chapelier conduisirent à la dissolution des Sociétés de Médecine et de Chirurgie puis à la fermeture des Facultés et il faudra attendre 1808 pour que réapparaissent de nouveaux docteurs en médecine. Ce fut le résultat de la Loi de Ventôse An XI qui, malgré son parfum de Sans Culotte porte la signature du Premier Consul ; elle répondait enfin aux vœux des Etats Généraux et ce n'est pas la seule fois que nous découvrons en Napoléon l'exécuteur testamentaire des idées généreuses de 1789.

L'impéritie des révolutionnaires n'en avait pas moins créé un désert médical de dix-huit années qu'il fallut repeupler par la formation bâclée d'Officiers de Santé et, bien pis, en octroyant le diplôme à quiconque avait exercé sans titre pendant trois ans ! L'Officiat de Santé avait été qualifié de provisoire ; il n'en persista pas moins jusqu'en 1892 ce qui permit à de solides macrobites d'exercer encore après la dernière guerre ! La facilité des études de ces praticiens de second ordre, leurs prérogatives sensiblement équivalentes à celles des docteurs en médecine rendaient cette filière attrayante maintenant ainsi la survie des Ecoles de Médecine Secondaires au détriment des Facultés. De plus, le cursus identique, durant les deux premières années, aux futurs docteurs comme aux officiers de santé abaissait le niveau de l'enseignement pour qu'il demeure à la portée de ces derniers.

Voici pourquoi, à la fin de l'Empire, des personnalités de l'envergure de Flaubert étaient si rares que, longtemps encore, des postes hospitaliers furent dévolus à des nullités dotées d'un diplôme de pacotille mais solidement épaulées par les notabilités locales. Il en allait de même des chaires magistrales, où des professeurs au petit pied

enseignaient leur ignorance ; c'est pourquoi le stéthoscope, inventé par Laennec en 1820 ne fut connu qu'en 1851 à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand ! Des exemples similaires abondent partout ailleurs qu'en Auvergne, est-il besoin de le dire.

Les rouennais de 1815 ont eu la chance d'échapper à un si piètre destin. Sans une passagère et bienheureuse maladie, sans la malice du petit dieu Eros, sans le retour inopiné de l'Île d'Elbe, Achille Cléophas Flaubert serait sans doute demeuré parisien avec ses condisciples de *la grande école chirurgicale sortie du tablier de Bichat* selon la judicieuse expression de son fils.

Et à l'Hôtel-Dieu de Rouen c'est un simple "bidocheur" qui aurait régné, aussi prestigieux que pouvait l'être quelqu'un qui a fait partie de la Maison du Roi.

#### BIBLIOGRAPHIE

Archives des Hôpitaux de Rouen.

Archives départementales de la Seine Maritime.

#### SUMMARY

*During February 1815, Laumonier, hospital chief surgeon, in Rouen, was struck by an apoplectic stroke. It sounded badly because the place was overcrowded with wounded soldiers after Napoléon's first defeat. Nevertheless, the board hoped to be soon out of the wood ; a young surgeon, A.C. Flaubert, one of the brighter students under Dupuytren's shield was just ready to fill the gap. Beside that, he married Laumonier's niece who presented him long ago as his "Dauphin".*

*Surprisingly, Laumonier picked out an unknown challenger, Aumont, an emigrate strongly supported by royalists but very unpleasant to hospital staff which left no stone unturned for revolving the situation in favour of Flaubert. They were helped by Napoléon coming back from Elba and brought home the bacon, at the eleventh hour, the day before Waterloo ! Then, Flaubert remained chief surgeon till his death, in 1846 ; he was nicknamed "the country Dupuytren".*

*Some people are racking their brain to explain Laumonier's stab in the back ? It seems that, in the same mind as his brother in law, Thouret, who voted Louis XVI's death, he was eager to let sleeping dogs lie in giving a chance to Aumont under Louis XVIII government ?*

